VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

VISITE MÉDICALE LE 19/07/2011

Par Profil supprimé Postée le 18/07/2011 12:41

Bonjour,
Un ami a une visite médicale demain dans l'apres midi pour une prise de sang et une prise d'urine pour une embauche. Cet ami a arrêté de fumer depuis Dimanche soir dernier(le 10/07/11). Il se passe donc 9 jours entre l'arrêt et la visite médicale. C'était un fumeur régulier depuis 4 ans et la dernière année il consommait plus de 5 joints par jour. Il a bu beaucoup d'eau, beaucoup de lait, et fait du sport tous les jours. Il est assez maigre: pèse 55kg à peine pour 1m75 environ. Qu'en pensez vous , va t-il rester des traces dans le sang? En cas d'embauche, accepte t-on un taux minimum ? Merci de répondre au plus vite.

Mise en ligne le 18/07/2011

Bonjour,

La durée de positivité du cannabis dans le sang est en moyenne de 12 heures, mais peut aller jusqu'à 36 heures. Dans les urines, un usage régulier (5 joints par jour) entraîne une positivité pouvant aller jusqu'à 77 jours. Compte-tenu de la consommation de votre ami, il a donc de fortes chances d'être positif au test urinaire et négatif au test sanguin.

En médecine du travail, c'est le dépistage dans les urines qui est pratiqué. Le seuil de dépistage du cannabis dans les urines est de 50 ng de THC / ml. A partir de ce seuil, les test est positif. Dans ce cas, généralement, le médecin du travail déclare l'inaptitude au poste de travail. Il existe cependant une marge de négociation théorique entre le candidat et le médecin du travail. Celle-ci dépend, entre autre, de la nature du poste de travail occupé.

Si vous voulez en savoir plus, vous trouverez en lien ci-dessous notre dossier "Dépistage au travail".

Cordialement.

En savoir plus :

- Dossier dépistage : le dépistage